TOUS NOS CHANTIERS EN 2023

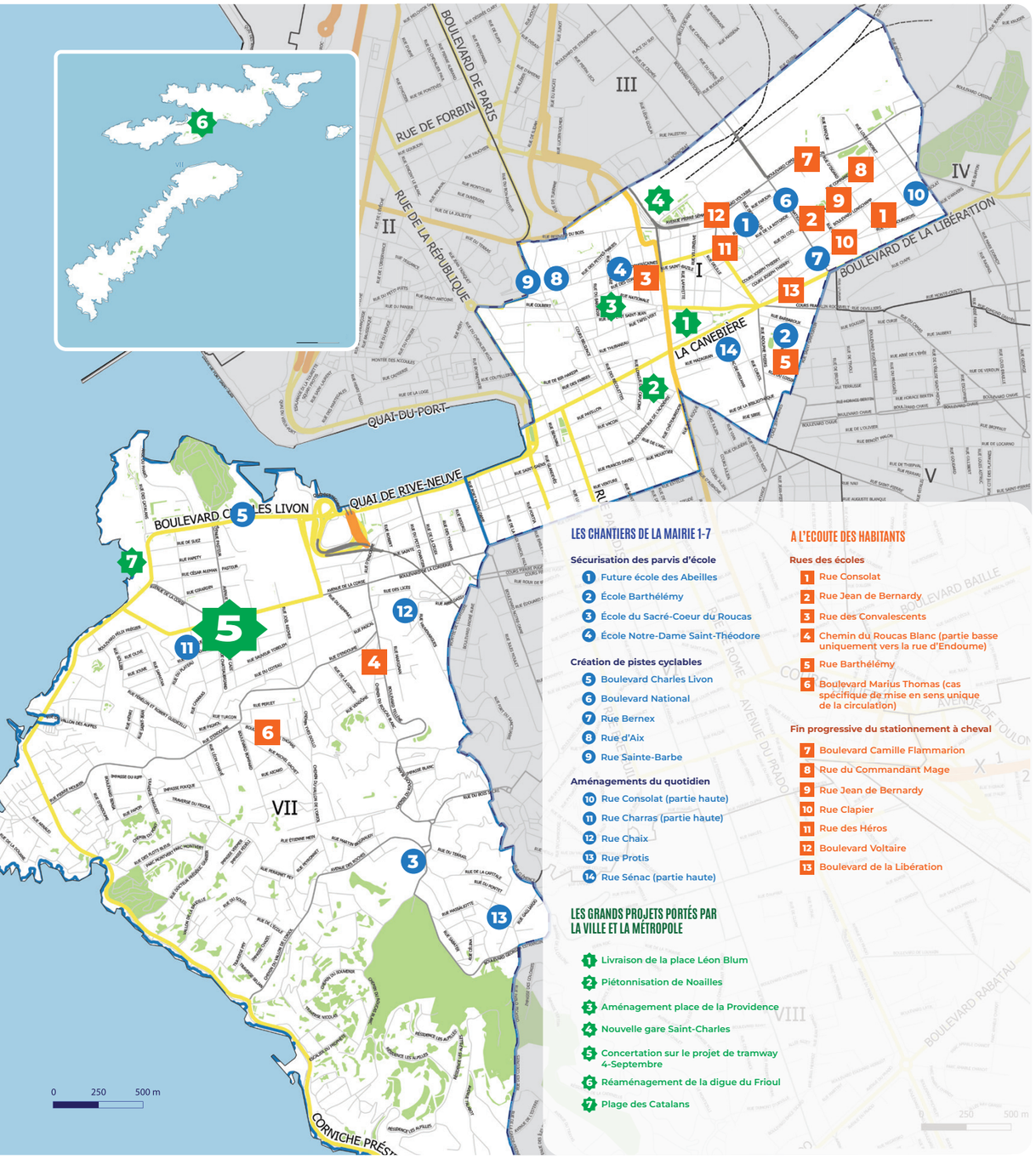

Pour plus d'information, retrouvez-nous sur notre site internet à la page «espace public» :

mairie1-7.marseille.fr

LETTRE VOIRIE 2023

MAIRIE 1&7 MARSEILLE

Sophie Camard : « Mobilisés pour une ville apaisée »

Se déplacer facilement, en toute sécurité, est une préoccupation majeure du quotidien. Dans notre secteur très fréquenté, nous connaissons bien les problèmes : conflits d'usage entre les véhicules (voitures, deux-roues motorisées, vélos, trottinettes...), bouchons, pollutions, batailles de stationnements, transports en commun à améliorer.

© Mairie1-7

La qualité de la voirie (chaussée, rues, trottoirs) fait partie des solutions sur lesquelles nous travaillons. Aujourd'hui, nous pouvons vous informer des travaux prévus en 2023. En décembre 2022 a été signée une convention de coopération entre la Ville de Marseille et la Métropole Aix-Marseille Provence, relative à l'exercice des compétences voirie et espaces publics. Par cette convention, la Ville et la Métropole décident ensemble de la programmation des opérations d'entretien et d'investissement.
La Métropole continue de réaliser les travaux (études techniques, sélection des entreprises, suivis des chantiers...). De son côté, la Ville consulte les mairies de secteur pour déterminer ses priorités. L'équipe de la Mairie 1-7 est très mobilisée sur le sujet.

Nos avis s'appuient sur des signalements des habitants, des visites de terrain, des critères d'intérêt général comme la sécurité routière, l'apaisement d'accès aux écoles.

En complément des travaux, je salue le recrutement d'agents de surveillance de la voie publique supplémentaires à la Ville de Marseille. Placés sous l'autorité de la Police municipale, ils pourront directement saisir la fourrière.
Nous en attendons une efficacité renforcée dans la lutte contre le stationnement sauvage.

En effet, avant même de prendre une voiture, un vélo ou un métro, souvenons-nous que nous sommes tous piétons. La ville apaisée est un espace de circulation mais aussi de rencontres et d'échanges. C'est une priorité que vous pourrez lire à travers les projets que nous vous présentons.

Sophie Camard
Maire des 1e et 7ème arrondissements de Marseille
Présidente du Groupe Pour une Métropole du Bien Commun

Etienne Tabbagh : « L'action au quotidien »

Depuis notre arrivée en 2020 au sein de la Mairie du premier secteur, nous avons pleinement conscience de l'importance que revêtent les aménagements de voirie pour nos habitants, tant sur la sécurité et le confort dans nos déplacements du quotidien que sur la qualité de vie dans l'espace public.

Longtemps délaissés, ces petits chantiers si nécessaires à la vie de tous les jours ont retenu toute notre attention. C'est pourquoi, je me suis rendu dans les 12 quartiers de notre secteur à l'automne dernier afin d'effectuer des visites de terrain avec les habitants et les associations, l'objectif étant d'identifier ensemble les aménagements de voirie prioritaires afin que je puisse les soutenir auprès des services de la Métropole.

Fidèles à nos engagements, nous continuons bien évidemment les débats au sein de toutes les instances de concertation de notre secteur constituées par des élus et des citoyens, comme au sein de l'atelier Mobilité du CICA (Comité d'initiative et de consultation d'arrondissements) créé en 2021, ou bien encore au sein du Comité stationnement mis en place en février 2022.

Avec toujours le même objectif pour Marseille : une ville plus juste, plus verte, plus démocratique.

Etienne Tabbagh,
Adjoint délégué aux mobilités, à la voirie, aux emplacements, à l'accessibilité handicap
Conseiller métropolitain

61, La Canebière, 13001 Marseille Tel : 04 91 14 54 10 mairie1-7.marseille.fr mairie1et7
61, La Canebière, 13001 Marseille Tel : 04 91 14 54 10 mairie1-7.marseille.fr mairie1et7

LES PRIORITÉS DE LA MAIRIE 1-7 EN 2023

Sécurisation des parvis d'école

Objectif prioritaire de notre politique : organiser un espace protégé devant les écoles afin de contenir dans un climat apaisé les entrées et les sorties des enfants. Pour cela, nous souhaitons équiper toutes les écoles d'un parvis sécurisé qui protège les enfants dans leurs cheminements du quotidien.

1. Future école des Abeilles
2. École Barthélémy
3. École du Sacré-Coeur Roucas Blanc
4. École Notre-Dame Saint-Théodore

Création de pistes cyclables

Nous inscrivons au cœur de notre politique la création de nouvelles pistes cyclables, levier indispensable pour inciter les Marseillais à se déplacer en vélo dans des conditions sécurisées et confortables. Cinq nouvelles pistes cyclables seront ainsi créées dans notre secteur en 2023 :

5. Boulevard Charles Livon
6. Boulevard National
7. Rue Bernex
8. Rue d'Aix
9. Rue Sainte-Barbe

Aménagements du quotidien

L'état souvent déplorable de la chaussée et des trottoirs nous oblige à mener des chantiers urgents de sécurisation.
Notre ambition en la matière reste intacte malgré l'ampleur des réparations de voirie nécessaires dans notre secteur. En 2023,
5 rues bénéficieront d'une requalification de leurs trottoirs :

10. Rue Consolat (partie haute)
11. Rue Charras (partie haute)
12. Rue Chaix
13. Rue Protis
14. Rue Sénac (partie haute)

LES GRANDS PROJETS PORTÉS PAR LA VILLE ET LA MÉTROPOLE

1 Livraison de la place Léon Blum

La place Léon Blum avait besoin d'un aménagement complet pour redevenir une place agréable et conviviale : sauvegarde de la Fontaine Wallace, restauration de la girafe Zarafa, installation de nouveaux bancs, plantation de nouveaux arbres, et nettoyage du kiosque (en programmation).

2 Piétonnisation de Noailles

La piétonnisation de Noailles entre dans sa première phase, avec la pose de bornes automatiques à l'entrée du bas du quartier, afin de réserver la circulation motorisée aux résidents et commerçants, et ainsi apaiser les circulations dans ce quartier.

3 Aménagement de la place de la Providence

La transformation du parking Providence en espace vert, prévue de longue date, reste conflictuelle avec les activités économiques. Le projet est actuellement retravaillé pour tenir compte de la concertation.

4 Nouvelle gare Saint-Charles

Le projet ambitieux d'une nouvelle gare Saint-Charles souterraine dans les 15 ans à venir s'accompagne d'un réaménagement d'envergure du quartier : prolongement du tramway sur le boulevard National, requalification de la place des Marseillaises, construction d'une nouvelle esplanade à l'entrée du tunnel National.

5 Concertation sur le projet de tramway 4-Septembre

Pour la Mairie 1-7, des points substantiels doivent être traités sur la trame circulatoire du quartier : pistes cyclables sécurisées, flux de transit à ne pas reporter sur l'avenue Pasteur, stationnement, livraisons... Participez à la concertation préalable jusqu'au 30 avril 2023 : https://ampmetropole.fr/mobilite-transports

6 Réaménagement de la digue du Frioul

Abîmée par la houle et le temps, la digue du Frioul va bénéficier d'un investissement important pour la consolider, préserver la faune et la biodiversité marine, et aménager une balade touristique.

7 Plage des Catalans

Une concertation mobilisant plus de 4000 personnes a eu lieu en 2022. Le projet d'aménagement suit son cours. Plus d'informations sur le site : www.marseille.fr/mairie/actualités

A L'ÉCOUTE DES HABITANTS : LES VOEUX DE NOTRE CONSEIL D'ARRONDISSEMENTS

2021 / Place Labadié © Mairie1-7

2023 / Place Labadié : fin du stationnement à cheval © Mairie1-7

Voeu sur les rues des écoles

Bâtir une ville à hauteur d'enfant, c'est permettre à chacun de s'approprier l'espace public de manière sécurisée, confortable et ludique. Premier levier de cette politique ambitieuse : créer des *rues des écoles*, c'est-à-dire des rues à la circulation interrompue temporairement en semaine lors de l'entrée et de la sortie des enfants au sein des établissements scolaires.

Ce projet, **initié** par des associations de quartiers et de parents d'élèves, et voté le 2 novembre 2022 en Conseil d'arrondissements, se poursuit en 2023 avec la production de toutes les études d'aménagement et de circulation nécessaires afin de réaliser ces 6 rues des écoles.

1. Rue Consolat
2. Rue Jean de Bernardy
3. Rue des Convalescents
4. Chemin du Roucas Blanc (partie basse uniquement vers la rue d'Endoume)
5. Rue Barthélémy
6. Boulevard Marius Thomas (cas spécifique de mise en sens unique de la circulation)

Voeu sur la fin progressive du stationnement à cheval

La sécurisation des cheminements piétons se traduit par la protection pleine et entière des trottoirs contre l'occupation de véhicules personnels. Sur initiative des habitants et dans le cadre de l'atelier CICA, la fin progressive du stationnement à cheval dans le premier arrondissement a ainsi été votée en Conseil d'arrondissements le 1er février 2022.

La création d'un Comité de stationnement composé de citoyens et de membres d'associations a permis d'identifier de manière concertée les rues prioritaires en 2023. Les arrêtés municipaux d'abrogation du stationnement à cheval ont été signés en novembre 2022.

7. Boulevard Camille Flammarion
8. Rue du Commandant Mage
9. Rue Jean de Bernardy
10. Rue Clapier
11. Rue des Héros
12. Boulevard Voltaire
13. Boulevard de la Libération

2021 / Collège Longchamp : sécurisation du parvis © Mairie1-7

2021 / Lycée du Rempart : sécurisation du parvis © Mairie1-7